

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
**Séance du mardi 16 mai 2023**

<b>Date de la convocation</b> 10/05/2023	<i>L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE  <u>Représenté(e)s :</u>  <u>Excusé(e)s :</u>  <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
<b>Date d'affichage</b> 10/05/2023	
<b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15	
<b>Présents :</b> 15	
<b>Votants :</b> 15	

**Objet: Plan de financement implantation d'un jeu pour les 6-12 ans - DE\_20230516\_002**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal de Roussennac a décidé d'implanter un nouveau jeu dans le parc jouxtant le city-stade pour les 6-12 ans. Afin de réaliser cette opération, il a été fait appel à l'entreprise Husson pour l'achat d'un dôme d'escalade pour un montant de 11 897,60 € HT et l'entreprise Paysage Concept pour l'implantation pour un montant de 7 143,75 € HT. Le coût total de cette opération s'élève à 19 041,35€ HT. Plusieurs demandes d'aide ont été attribuées pour la réalisation de cette infrastructure.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide

- D'approuver le plan de financement suivant sur le coût total de l'opération implantation d'un jeu pour les 6-12 ans de la commune de ROUSSENNAC :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant des travaux HT	Pourcentage	Montant de l'aide
Département	Attribuée	19 041,35 €	25%	4760,25€
Etat	Attribuée		24,34%	4633,77€
Région	Attribuée		9,5%	1800€
Autofinancement			41,21%	7847,33€

- de préciser que les dépenses sont inscrites au budget 2023 de la commune de

— de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 17 mai 2023  
et publication ou notification  
le 17 mai 2023

Roussennac, le 17 mai 2023.  
Pour extrait conforme.

*La secrétaire de Séance*  
Marie-Laure CAMBOULAS

*Le Maire*  
Sébastien CAYSSIALS

